

DIT que les mini séjours se décomposent comme suit :

Du lundi 11 au vendredi 15 juillet 2011 (5 jours)
et du lundi 18 au vendredi 22 juillet 2011 (5 jours)

- Forfait camping – centre de détente – une activité encadrée et 1 parcours pour 15 enfants
- Forfait camping et centre de détente pour 3 adultes

soit la somme de 2 313 € pour juillet 2011

Du lundi 8 au vendredi 12 août 2011 (5 jours) - 1^{er} séjour
Et du mardi 16 au vendredi 19 août 2011 (4 jours) - 2^e séjour

- Forfait camping – centre de détente et deux activités encadrées pour 15 enfants
- Forfait camping et centre de détente pour 3 adultes

- 1^{er} séjour : 1 089 €
- 2^e séjour : 996 €

soit la somme de 2 085 € TTC pour août 2011


Soit au total général la somme de 4 398,00 € TTC pour juillet et août 2011.

DIT que les crédits nécessaires sont inscrits au budget 2011.

Fait à Yerres, le 23 mars 2011



Le Député-Maire


Nicolas DUPONT-AIGNAN.
Président de la Communauté
d'Agglomération du Val d'Yerres